

## Marché boursier d'Alger : Biopharm vendra des actions en janvier

**Le groupe pharmaceutique privé Biopharm mettra en vente, dès le 18 janvier prochain, par le biais du marché boursier d'Alger, un total de 5 104 375 actions ordinaires, représentant une part de 20% de son capital social, a annoncé un communiqué officiel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), diffusé hier.**

La Cosob, qui fait office d'autorité du marché boursier d'Alger, précise ainsi qu'elle vient «d'apposer, le 27 décembre 2015, son visa sur la notice d'information relative à l'introduction en Bourse de la société Biopharm spa, par offre publique de vente d'actions (OPV), représentant 20% du capital social de la société».

La période de souscription, c'est-à-dire de mise en vente de ses titres de capital, s'étalera sur dix jours, du 18 au 28 janvier prochain, a indiqué la même instance, en précisant que le prix fixe de l'offre est arrêté à 1225 DA l'action pour les souscripteurs ordinaires, tandis que les salariés de l'entreprise bénéficieront d'un prix réduit à 1102,5 DA le titre. Au total, l'OPV que s'apprête à lancer Biopharm porte sur un montant de 6 252 859 375 DA et les actions, objet de cette offre, pourront être officiellement cotées à la Bourse d'Alger après la clôture de la période de souscription.

Considéré comme le premier groupe pharmaceutique privé en Algérie, Biopharm, convient-il de souligner, affiche un chiffre d'affaires évalué à plus de 441 millions de dollars et un bénéfice net de près de 33 millions de dollars, ce qui lui a valu de figurer en 2014 dans le fameux palmarès des premières entreprises africaines, telles que classées par le magazine Jeune Afrique. A noter enfin qu'avec l'entrée attendue de Biopharm à la cote officielle, le marché boursier d'Alger comptera un cinquième titre de capital négociable, aux côtés de ceux du groupe Saidal, de EGH El Aurassi, d'Alliance Assurances et de la NCA Rouiba. □

**Akli Rezouali**